

L'INVITATION DE LA MODIFICATION 3

La modification 3 vise à intégrer officiellement les modifications suivantes à l'invitation :

1. Modifier l'invitation conditions générales à l'article 2.2 Présentation de soumissions.

En conséquence, l'invitation est modifiée comme suit :

SUPPRIMER: L'article 2.2 Présentation de soumissions dans son intégralité.

INSÉRER:

2.2 Présentation de soumissions

Les soumissions doivent être envoyées uniquement à Directeur Obtention Aérospatiale 8-6-3 au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la présente invitation à soumissionner.

En raison de la nature de la demande de soumissions, les soumissions transmises par télécopieur ne seront pas acceptées.

Toutes les autres conditions restent inchangées.